

Certificat d'Université

Médecine scolaire PSE

Novembre 2020 à juin 2021

DATES DES COURS

Les samedi matin de 9:00 à 12:00

Novembre	14, 21, 28
Décembre	5, 12
Janvier	9, 16, 23, 30
Février	6, 27
Mars	6, 13
Juin	5, 12 (évaluation)

DATES DES STAGES PROPÉDEUTIQUES :

Seront fixées avec la maître de stage,
 Dr Fabienne Henry lors du premier
 module de cours.



PROGRAMME

Organisation

Le Certificat d'Université comprend 13 modules de cours théoriques de 3 heures (3 ECTS théorie et 4 ECTS travaux personnels) et des stages propédeutiques (8 ECTS), soit au total 15 ECTS.

Cours

Les cours se donnent en présentiel à l'École de Santé Publique.
 La présence au cours est obligatoire.
 Les matières couvertes sont les suivantes :

- Le contexte institutionnel et le secteur de la promotion de la santé :** législation et organisation de l'enseignement, de la PSE et des PMS, droit des jeunes, ressources et services pour l'enfance et la jeunesse (Aide à l'enfance et à la jeunesse, prévention et protection du travail, ONE) (2 x 3 h)
- Approches méthodologiques :** principes de collecte de données, épidémiologie descriptive et surveillance, principes des dépistages (1 x 3 h)
- Santé individuelle :** développement de l'enfant et de l'adolescent normal, troubles affectant la scolarité, méthodes et techniques de dépistage (3 x 3 h)
- Santé collective :** prophylaxie, hygiène, prévention des accidents et des maladies transmissibles, vaccination (2 x 3 h)
- Promotion de la santé :** approches méthodologiques en promotion de la santé, déterminants de la santé des enfants et des adolescents (modes de vie, vie affective et sexuelle, alimentation, assuétudes, toxicomanies ...), déterminants de la santé à l'école (intégration des élèves y compris les élèves souffrant de handicaps, alimentation à l'école, prévention de la violence ...), projets de service (4 x 3 h)

Stages

Le carnet de stage reprend toutes les activités à prester en tant que médecin scolaire.

PUBLIC CIBLE

Le CU vise les détenteurs d'un diplôme de docteur en médecine qui se préparent à exercer dans le cadre de la Promotion de la santé à l'école (PSE) ainsi que les médecins qui exercent déjà dans le cadre de la Promotion de la santé à l'école et qui sont soumis à une obligation de régularisation de leur qualification au cours de la première année d'activité.

INSCRIPTION

- › Une **pré-inscription** par e-mail auprès de la coordination est requise **avant le 15 octobre 2020**.
- › Le **droit d'inscription** s'élève à 650 € par étudiant. Une attestation sera délivrée. Ce montant couvre le minerval, les cours, les stages et l'accès au site et infrastructures (notamment université virtuelle).
- › Le montant de l'inscription est à verser **avant le 4 novembre 2020** au compte suivant :
Centre d'Études et de Recherches en Santé Publique asbl,
Route de Lennik 808, 1070 Anderlecht
au compte BNP-Paribas-Fortis IBAN : BE44 0011 3148 0445
BIC : GEBABEBB avec la mention : «CU médecine scolaire»
et vos noms et prénoms.
- › **Pour le 4 novembre 2020** avoir fourni au Dr Swennen (beatrice.swennen@ulb.be) au format électronique :
 - › une photo d'identité de type passeport (format .jpg uniquement)
 - › le scan recto-verso de la carte d'identité en cours de validité.
 - › le formulaire d'inscription complété (il vous sera envoyé dès votre pré-inscription)

LIEU ET PRÉSENCE AU COURS

- › ULB – Campus Erasme
Bâtiment A – École de Santé Publique
Route de Lennik 808,
1070 Anderlecht
Plan : <https://esp.ulb.be/fr/l-ecole/contact-et-acces>
Auditoire Kyoto (A3.211)
- › La présence au cours est obligatoire, elle est une des conditions pour obtenir la certification.

ÉVALUATION

- › **Modules théoriques** : travail individuel approfondissant une problématique au choix (présentation orale d'un travail écrit).
- › **Stages** : prestation des différentes activités de stage (carnet de stage) et un rapport de stage.

CERTIFICATION

Le CU Médecine scolaire est délivré après évaluation des connaissances théoriques, l'approbation des stages effectués et du rapport de stage.

ENSEIGNANTS ACADÉMIQUES

Dr Fabienne HENRY, Médecin responsable du Service de Promotion de la santé à l'école (SPSE) de la Ville de Bruxelles

Madame Geneviève HOUIOUX, Consultante en Promotion de la Santé

Dr Lise MASKENS, Médecin responsable du Service de Promotion de la santé à l'école (SPSE) de la Province du Brabant Wallon

Dr Béatrice SWENNEN, Docteur en médecine, DEA Santé publique, Master Public Health, Chercheuse invitée à l'École de Santé Publique de l'ULB.

COORDINATION ET RENSEIGNEMENTS

Coordination **Dr Béatrice SWENNEN**
Tél. : +32 (0)2 555 40 76
Fax : +32 (0)2 555 40 49
E-mail : beatrice.swennen@ulb.be

École de Santé Publique ULB
Département Enseignement
Campus Erasme - CP 594
Route de Lennik 808
B-1070 Bruxelles
BELGIQUE

